



Menteur est considère comme insulte

Par **Lhassane2013**, le 10/11/2012 à 06:25

Bonjour,

Je voulais savoir est ce que le mot menteur est consedire comme insulte ou mot grossier

Par **Lag0**, le 10/11/2012 à 10:38

Bonjour,

Tout dépend du contexte...

Ce mot en lui même n'est qu'un mot.

C'est son usage qui peut en faire une insulte ou une injure.

Une définition juridique de l'injure donnée par la cour de cassation :

"une parole offensante adressée à une personne dans le but de la blesser délibérément, en cherchant à l'atteindre dans son honneur et sa dignité"